

## **DISCOURS DU PRESIDENT**

### **Groupe Multipartite de Concertation (GMC)**

#### **Dispositif National de Mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Niger (DN / ITIEN)**

- **Monsieur le Gouverneur de la région de Tillabéri ;**
- **Monsieur le Président du conseil Régional de Tillabéri ;**
- **Monsieur le Maire de la commune urbaine de Tillabéri ;**
- **Madame la préfète de Tillabéri ;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Groupe Multipartite de Concertation;**
- **Mesdames et Messieurs, chers invités.**

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous à l'occasion de la première réunion du GMC. Je vous remercie d'avoir bien voulu honorer de votre présence à cette importante réunion dans le cadre du retour du Niger dans le processus ITIE. A cet effet, je voudrais tout d'abord vous transmettre les vifs remerciements de SEM Brigi Rafini Premier Ministre, Chef du Gouvernement et vous dire, par la même occasion, l'attention toute particulière qu'il attache au retour de notre pays dans la grande famille de L'ITIE.

Je voudrais saisir ce moment précis pour remercier les autorités de la région de Tillabéri pour l'hospitalité légendaire.

Comme vous l'avez certainement appris, la région de Tillabéri vient de perdre un de ses illustres fils en la personne du Chef de Canton de Sakoira Elhaj SADOU MOSSI.

Je vous demande de prononcer une fatiha pour le repos de son âme,

Amen !

Qu'Allah l'accueille en son paradis éternel !

Comme vous le savez, le Niger a été suspendu en 2017 par le CA de l'ITIE, ce qui a entraîné le retrait du pays du processus. Des discussions franches et directes entre le Niger et le Secrétariat Exécutif de l'ITIE ont permis de dissiper le malentendu et de prendre la résolution d'apporter les correctifs nécessaires, chacun en ce qui le concerne, afin de marquer un nouveau départ.

Dans le même ordre d'idée, le Gouvernement a immédiatement entrepris la réforme du Secrétariat Permanent ayant abouti à la mise en place d'un nouveau dispositif que nous espérons plus performant avec votre concours à tous.

C'est dans ce cadre que SEM le Premier Ministre a pris l'arrêté N° 0190 du 19 Novembre 2018 portant création, missions, composition, organisation et fonctionnement du Dispositif National de Mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives au Niger (DN/ITIEN). Ledit arrêté prévoit la mise en place de trois organes à savoir :

- Un comité de supervision
- Un Groupe Multipartite de Concertation (GMC) présidé par le DIRCAB du Premier Ministre;
- Un Secrétariat Technique.

Le GMC est composé de 3 collèges :

- Le Collège de l'Administration ;
- Le Collège des Entreprises du secteur extractif
- Le Collège de la société civile

La présente rencontre, la toute première du GMC, nous permettra de nous appesantir sur l'examen de plusieurs documents essentiels dont entre autre le règlement intérieur et les Termes De références du GMC avec pour perspectives, le dépôt par le Niger, dans les prochains jours, de sa candidature au niveau du

Conseil d'Administration de l'ITIE. Nous aurons également à approuver le plan d'actions 2019-2021 du DN/ITIE. Enfin, pour un bon fonctionnement de cette instance et une pleine implication des parties prenantes dans la marche du dispositif, vous serez amenés à mettre en place des commissions thématiques.

La présente réunion est la preuve concrète de l'engagement du Niger à promouvoir la transparence dans les industries extractives. Je sais donc, compter sur votre sens élevé de responsabilité pour une mise en œuvre efficiente du processus ITIE au Niger.

En souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la 1<sup>ère</sup> réunion ordinaire du Groupe multipartite de concertation.

Je vous remercie de votre aimable attention !